



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01006
Numéro SIREN : 352 645 501
Nom ou dénomination : KDI

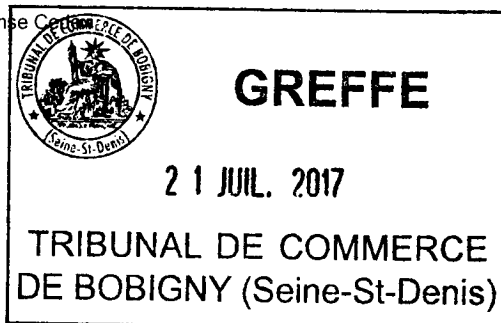
Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2017 sous le numéro de dépôt 9456



KPMG AUDIT ID

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr



KDI S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

KDI S.A.S.

173-179, Boulevard Félix Faure - 93537 Aubervilliers

Ce rapport contient 34 pages

Référence : AS-172-38



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

KDI S.A.S.

Siège social : 173-179, Boulevard Félix Faure - 93537 Aubervilliers
Capital social : € 25 441 517

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société KDI S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables / Règles générales » de l'annexe qui expose la situation de la société et de ses filiales au regard de la continuité de l'exploitation et les modalités de l'intention de soutien financier de votre société et de ses filiales exprimée par le Groupe Klöckner & Co.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Continuité de l'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables - Règles générales » donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

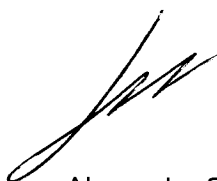
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 24 mai 2017

KPMG Audit ID



Alexandra Saastamoinen
Associée

COTE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	374 688	371 274	3 414	
Fonds commercial (1)	4 767 448	4 767 448	1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 888 103	676 120	2 211 983	2 239 167
Constructions	10 778 721	9 631 271	1 147 451	1 338 844
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 102 304	33 849 091	5 253 214	6 461 007
Autres immobilisations corporelles	12 261 465	10 253 372	2 008 092	2 428 401
Immobilisations corporelles en cours	495 014		495 014	113 748
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	86 409 186	10 978 942	75 430 244	72 679 389
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30 117	30 117		
Prêts	1 602 357	1 597 086	5 271	8 146
Autres immobilisations financières	1 029 826		1 029 826	1 249 618
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	159 739 230	72 154 720	87 584 509	86 518 319
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	83 035 109	4 547 393	78 487 716	85 413 233
Avances et acomptes versés sur commandes	3 590 199		3 590 199	4 194 128
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	853 480	27 654	825 826	464 230
Autres créances	88 613 926	491 875	88 122 050	98 315 893
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	197 708		197 708	281 457
Charges constatées d'avance (3)	87 118		87 118	141 877
TOTAL ACTIF CIRCULANT	176 377 540	5 066 922	171 310 617	188 810 820
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	336 116 769	77 221 642	258 895 127	275 329 139
(1) Dont droit au bail			12 196	12 196
(2) Dont à moins d'un an (brut)			436 510	275 527
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 420	1 880

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 441 517	118 675 368
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-46 390	-46 156 124
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-16 818 475	-72 255 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	17 109 677	21 798 717
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 686 330	22 062 590
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	7 150 095	8 019 200
Provisions pour charges	41 824 631	66 392 048
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 974 726	74 411 248
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 543	74 814
Emprunts et dettes financières diverses (3)	94 545 102	79 062 581
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		837 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 243 741	71 675 035
Dettes fiscales et sociales	19 833 908	21 243 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 608 628	2 166 380
Produits constatés d'avance (1)	3 792 000	3 792 000
TOTAL DETTES	184 233 921	178 851 714
Ecart de conversion passif	150	3 587
TOTAL GENERAL	258 895 127	275 329 139
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	184 233 921	178 014 295
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	210 543	74 814
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	401 399 699	2 577 519	403 977 218	528 806 739
Production vendue (biens)	788 516		788 516	785 457
Production vendue (services)	11 700 354	1 236 353	12 936 708	13 810 108
Chiffre d'affaires net			417 702 441	543 402 305
Production stockée				
Production immobilisée				5 113
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 761 606	15 543 243
Autres produits			323 227	20 132
Total produits d'exploitation (I)			438 787 274	558 970 792
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			293 437 588	398 681 787
Variations de stock			7 091 189	14 753 150
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 154 432	2 567 919
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			75 288 429	86 999 251
Impôts, taxes et versements assimilés			6 367 826	6 772 312
Salaires et traitements			47 001 394	50 924 507
Charges sociales			21 224 363	21 474 585
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 455 310	2 929 876
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				169 930
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 006 862	4 745 729
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 590 196	1 755 486
Autres charges			401 910	553 706
Total charges d'exploitation (II)			465 019 498	592 328 239
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-26 232 223	-33 357 447
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			4 680 900	6 826 322
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			283 472	381 912
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 895 600	145 684
Différences positives de change			9 606	53 663
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			9 869 578	7 407 580
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 529 891	4 318 453
Intérêts et charges assimilées (4)			1 187 977	1 799 703
Différences négatives de change			8 394	6 621
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 726 263	6 124 777
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			4 143 316	1 282 804
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-22 088 908	-32 074 643

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 759	29 759
Sur opérations en capital	102 794	47 499
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	33 320 853	1 226 447
Total produits exceptionnels (VII)	33 451 406	1 303 705
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 758 822	3 988 648
Sur opérations en capital	14 270 046	919 627
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 164 905	36 576 158
Total charges exceptionnelles (VIII)	28 193 774	41 484 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 257 633	-40 180 728
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 800	
Total des produits (I+III+V+VII)	482 108 259	567 682 077
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	498 926 734	639 937 449
BENEFICE OU PERTE	-16 818 475	-72 255 372
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 943 471	7 167 233
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 118 996	1 680 294

Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : KDI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 258 895 127 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 818 475 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 3 février 2017 par le président de la SAS.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet, le 28 Octobre 2016, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Klöckner Métaux France SA a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Klöckner Métaux France SA et ses filiales directes et indirectes (dont KDI SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée de 15 mois à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n°2013-02 de l'ANC relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour indemnités de départs à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dites "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : non amortissables
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

KDI comptabilise une provision pour dépréciation des stocks de marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure au coût moyen d'achat pondéré.

Ainsi trois types de provision sont calculés :

- une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence au prix probable de réalisation.

- une provision pour rotation lente : la dépréciation est déterminée par un calcul statistique différencié par nature de marchandises (Fournitures Industrielles pour le Bâtiment et Produits Métallurgiques). La rotation est appréciée au niveau de la société.

Règles et méthodes comptables

- une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le groupe Klöckner a mis en place un programme de titrisation de créances qui couvre certains pays dont la France. Ainsi, toutes les créances issues de l'exploitation commerciales sont cédées sans recours à un établissement bancaire. Ce programme de cession peut entraîner le déblocage d'un financement.

Les créances clients existantes à la fin de l'exercice sont ainsi essentiellement constituées de retenues de garantie, de créances clients antérieures au programme de titrisation ainsi que de factures à établir.

La dépréciation des créances douteuses ou litigieuses nées avant le programme de titrisation est terminée, cas par cas, en fonction de l'espérance de recouvrement.

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2016, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

-Retraite

Les principes hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 1.50%

Progression future des salariées : 1.75%

Table de mortalité : INSEE 2010-12

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres.

Conditions de départ : départ volontaire

Taux de charges sociales : 46.69%

-Médailles du travail

L'engagement de la société en matière de médaille du travail, conformément à l'accord d'entreprise est comptabilisé dans les comptes, sous forme d'une provision, selon les calculs annuels réalisés par des actuaires indépendants d'après des hypothèses de calcul homogènes à celles prises dans le calcul des engagements de pension et d'indemnité de départ à la retraite.



Règles et méthodes comptables

Les principes hypothèses actuarielles propres aux engagements des médailles du Travail :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 1.50%

Progression future des salariées : 1.75%

Table de mortalité : TV/TD 2010-2012

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres.

Conditions de départ : départ volontaire

Taux de charges sociales : 46.69%

-Autres Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Les coûts de restructuration sont positionnés dans le résultat exceptionnel.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

RESTRUCTURATION :

L'exercice 2016 a connu la finalisation du Plan de Sauvegarde annoncé en 2015

La provision constituée à la clôture de l'exercice comprend le solde des coûts restant à engager pour 9.6 M€ dont 0.2M€ concernent les premiers PSE et 9.4M€ le PSE annoncé en 2015..

RECAPITALISATION :

Par une décision de l'Associé Unique en date du 19/12/2016 il a été procédé à une augmentation du capital en numéraire de 25 131 254.40 € par voie d'élévation de la valeur nominale des actions de 7.65 à 9.27 pour le porter de 118 675 368€ à 143 806 622.40€. Puis l'associé unique a également décidé de réduire le capital social d'un montant de 118 365 105.60€ par réduction de la valeur nominale des actions existantes de 9.27 à 1.64 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 767 448			4 767 448
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	362 508	13 620	1 440	374 688
Immobilisations incorporelles	5 129 956	13 620	1 440	5 142 136
- Terrains	2 888 103			2 888 103
- Constructions sur sol propre	5 556 490		16 383	5 540 107
- Constructions sur sol d'autrui	1 373 996		99 767	1 274 229
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 165 034		200 649	3 964 385
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 055 894	247 085	1 200 675	39 102 304
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 320 925	279 056	532 275	8 067 707
- Matériel de transport	892 733	9 902	116 719	785 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 947 630	67 719	607 508	3 407 842
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	113 748	414 911	33 645	495 014
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	67 314 554	1 018 674	2 807 621	65 525 607
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	79 359 682	7 050 240	736	86 409 186
- Autres titres immobilisés	30 117			30 117
- Prêts et autres immobilisations financières	2 889 806	223 033	480 656	2 632 183
Immobilisations financières	82 279 605	7 273 273	481 392	89 071 486
ACTIF IMMOBILISE	154 724 116	8 305 567	3 290 453	159 739 230

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
apports 1963 et antérieurs			79 000	79 000
apports 1975			80 697	80 697
apports 1982 de DAVUM			23 000	23 000
apports 1997 de CHARTIER COUV RAT MEFI et CMO			261 124	261 124
BERAUD SUDREAU 1999			111 000	111 000
AGSO 1999			70 000	70 000
HARDY TORTUAUX 1999			138 000	138 000
CARDINAL 1999			21 000	21 000
CHAMPENOIS			122 000	122 000
CHARPE METAL 1999			8 000	8 000
CHARRE 1999			18 000	18 000
DESCHODT 1999			15 000	15 000
GRIMMEISSEN PS 1999			168 000	168 000
JEHANNO 1999			8 000	8 000
METALSITT 1999			23 000	23 000
PROMET 1999			67 000	67 000
LE PAGE ET CARON 1999			15 000	15 000
ADRIEN TARGE 2006			1 699 000	1 699 000
INTERMETAUX 2006			76 000	76 000
TESTAS 2006			488 000	488 000
SNPI 2009			311 432	311 432
			953 000	953 000
Total			4 755 253	4 755 253

Les immobilisations incorporelles comprennent également un droit au bail inscrit à l'actif du bilan pour 12K€ en valeur brute et pour une valeur nette nulle.

Amortissements & dépréciation du fonds commercial : 4 755 252€

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En 2005, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres directement en charges. Les frais d'acquisition sur titres sont retraités fiscalement le cas échéant.

- Valeurs brutes :

Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.

- Dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des participations et autres titres immobilisés sont déterminées par rapport à la valeur d'utilité qui s'apprécie notamment en fonction de la situation nette de la filiale.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SASU KDI EXPORT	880	216	100,00	1 234	1 096	10 663		43 385	12	
SASU KDI IMMOBILIER	44 580	27 899	100,00	66 545	66 545			11 651	4 607	4 681
SASU KDI DAVUM	752	3 559	100,00	2 287	2 287	4 700		25 915	-43	
SAS PRAFER	800	2 399	100,00	2 763	2 763			7 320	71	
SASU A T 2 T	1 110	1 630	100,00	13 581	2 740	3 005		28 744	1 411	
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Le montant total des dépréciations sur titres de participations s'élève à 10 978 942 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 266 163			2 266 163
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	362 508	10 206	1 440	371 274
Immobilisations incorporelles	2 628 671	10 206	1 440	2 637 436
- Terrains	648 936	27 184		676 120
- Constructions sur sol propre	4 293 772	177 293	16 383	4 454 683
- Constructions sur sol d'autrui	1 373 996		99 767	1 274 229
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 088 908	14 100	200 649	3 902 359
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 594 888	1 452 079	1 197 876	33 849 091
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 799 754	406 180	529 828	6 676 105
- Matériel de transport	878 900	14 771	116 719	776 952
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 054 235	353 497	607 417	2 800 315
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	54 733 388	2 445 105	2 768 639	54 409 854
ACTIF IMMOBILISE	57 362 059	2 455 310	2 770 079	57 047 290



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	83 035 109	90 126 297		7 091 189
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	83 035 109	90 126 297		7 091 189
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 186 706 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 602 357	436 510	1 165 847
Autres	1 029 826		1 029 826
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	853 480	853 480	
Autres	88 613 926	88 612 506	1 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	87 118	87 118	
Total	92 186 706	89 989 614	2 197 093
Prêts accordés en cours d'exercice	219 590		
Prêts récupérés en cours d'exercice	257 422		

Le montant des créances liées au programme de titrisation inclus dans la ligne autres créances de l'actif circulant s'élève à 52 958K€.

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures ventes à établir	308 694
Rabais à recevoir fournisseurs	577 513
Rabais à recevoir	3 455 867
Total	4 342 074



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 4 547 393€. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
dépréciation pour obsolescence	1 137 805
dépréciation pour rotation lente	3 409 588
TOTAL	4 547 393

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 441 516,80 € décomposé en 15 513 120 titres d'une valeur nominale de 1,64 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 513 120	7,65
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 513 120	1,64

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/03/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-46 156 124
Résultat de l'exercice précédent	-72 255 372
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-118 411 495
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-118 411 495
Total des affectations	-118 411 495

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	118 675 368		25 131 254	118 365 106	25 441 517
Report à Nouveau	-46 156 124	-72 255 372		-118 365 106	-46 390
Résultat de l'exercice	-72 255 372	72 255 372	-16 818 475		-16 818 475
Provisions réglementées	21 798 717		1 164 905	5 853 945	17 109 677
Total Capitaux Propres	22 062 590		9 477 685	5 853 945	25 686 330

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	20 300 390	967 353	5 599 760	15 667 984
Amortissements dérogatoires	1 498 326	197 552	254 185	1 441 694
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	21 798 717	1 164 905	5 853 945	17 109 677

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	1 164 905	5 853 945

La provision pour hausse des prix figurant à la clôture 2016 pour un montant total de 15 667 984 € se répartit selon les échéances suivantes :

échéance 2016 : 10 572 835 €
 échéance 2017 : 2 375 632 €
 échéance 2018 : 946 049 €
 échéance 2019 : 806 114 €
 échéance 2020 : 967 353 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 019 200	1 690 704	2 559 809		7 150 095
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	29 331 988	2 749 492			32 081 480
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	37 060 060	150 000	27 466 909		9 743 151
Total	74 411 248	4 590 196	30 026 718		48 974 726

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	4 590 196	2 558 856
Financières		953
Exceptionnelles		27 466 909

Les provisions pour litiges se rapportent à des litiges :

commerciaux : 1,3 M€
 prud'hommaux : 1 M€
 sur créances : 4,8 M€

Les "Autres provisions pour risques" concernent exclusivement les provisions pour restructuration liées aux PSE toujours en cours à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 233 921 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	210 543	210 543		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	94 545 102	94 545 102		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 243 741	63 243 741		
Dettes fiscales et sociales	19 833 908	19 833 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 608 628	2 608 628		
Produits constatés d'avance	3 792 000	3 792 000		
Total	184 233 921	184 233 921		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

-417

(**) Dont envers les associés

94 530 935

Les autres dettes liées au groupe se rapportent à un compte courant de trésorerie qui est classé en "Emprunts et dettes financières diverses" au passif du bilan.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Charges à Payer	33 081 750
Personnel - Charges à payer	9 010 837
Organismes - Charges à payer	4 551 143
Etats - Charges à Payer	1 474 428
Clients - Charges à Payer	2 078 310
Intérêts courus à payer	53 962
Total	50 250 431



Notes sur le bilan

Autres informations

Effets de commerce

	Montant représenté par des effets de commerce
Avances et acomptes sur immobilisations	
Immobilisations financières	
Total Immobilisations	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Total Créances	
Total Trésorerie	
Emprunts	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total Dettes	13 036

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	86 409 186	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	86 409 186	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	568 262	
Autres créances	25 871 501	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	26 439 763	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	94 530 935	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 550 741	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	96 081 675	



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	87 118
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	87 118

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	3 792 000
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	3 792 000

Dans le contexte de la cession du site de La Courneuve par sa filiale KDI Immobilier SAS à l'EPFIF, les deux entités KDI SAS et KDI Immobilier ont conclu une résiliation anticipée du bail commercial qui les y liait. En dédommagement de ce départ anticipé, la filiale KDI Immobilier SAS a versé à sa société détentrice une indemnité d'éviction d'un montant total de 5,1M€.

Inclus dans ce montant, 1,3M€ étaient destinés à indemniser la perte du droit au bail de KDI SAS sur le site de La Courneuve. Ils ont été intégralement enregistrés au compte de résultat dans les éléments exceptionnels.

Le complément, soit 3,8M€, était destiné à indemniser KDI SAS des pertes d'exploitation et des coûts de déménagement à engager lorsque la société libérera les lieux.

Ce montant a été intégralement porté en produits constatés d'avance au bilan en 2013.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2016
Produits métallurgiques	341 785 607
Fournitures Industrielles	63 637 310
Autres	12 279 524
TOTAL	417 702 441

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

L'information du montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé est comprise dans les comptes consolidés publiés par la société consolidante et, à ce titre, n'est pas reprise dans la présente annexe.

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers de participation	4 680 900	6 826 322
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	283 472	381 912
Reprises sur provisions et transferts de charge	4 895 600	145 684
Différences positives de change	9 606	53 663
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	9 869 578	7 407 580
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 529 891	4 318 453
Intérêts et charges assimilées	1 187 977	1 799 703
Différences négatives de change	8 394	6 621
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 726 263	6 124 777
Résultat financier	4 143 316	1 282 804

Les produits de participation pour 4.7 M€ se rapportent aux dividendes reçus de KDI Immobilier.

Les autres produits financiers sont liés à la rémunération du compte courant financier détenu sur les filiales.

Les dotations et reprises sur provisions financières se rapportent notamment à la dépréciation des titres AT2T S.A.S. à hauteur de la quote part de situation nette détenue par KDI S.A.S. pour 4.3M€. Dans le même temps, la situation nette étant repassée positive au cours de la période, une reprise de dépréciation du compte courant a été comptabilisée pour 4.6M€.

Les charges d'intérêt se rapportent essentiellement à la rémunération des comptes courants financiers des filiales et de la maison mère Klöckner & CO SE.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges d'exploitation figurant au compte de résultat pour 13 465K€ se rapportent à :

- Aux indemnités salariales reclassées en résultat exceptionnel :	5 279K€
- Autres coûts de restructuration :	6 284K€
- Divers prélèvements de marchandises :	1 732K€
- A des Indemnités d'assurance :	170K€



Notes sur le compte de résultat

Parties liées

Aucune opération complémentaire avec les parties liées n'est à mentionner conformément aux dispositions de l'article 531-3 du PCG dans la mesure où ces transactions ne sont pas significatives et sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 118 996 €

Montant compris dans les produits financiers : 4 943 471 €

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 759	29 759
Produits exceptionnels sur opérations en capital	102 794	47 499
Reprises sur provisions et transferts de charge	33 320 853	1 226 447
Total des produits exceptionnels	33 451 406	1 303 705
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 758 822	3 988 648
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 270 046	919 627
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 164 905	36 576 158
Total des charges exceptionnelles	28 193 774	41 484 433
Résultat exceptionnel	5 257 633	-40 180 728

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	301	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 072	
Coûts de restructuration et autres charges exceptionnelles	27 022 495	
Amortissements dérogatoires	197 552	
Provisions réglementées sur stocks	967 353	
Rentrées sur créances amorties		18 759
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		41 008
Autres produits		61 786
Amortissements dérogatoires		254 185
Provisions réglementées sur stocks		5 599 760
Reprises de provisions pour risques liées aux restructurations		27 466 909
TOTAL	28 193 773	33 451 406



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 5 650 129 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
--	---------

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	1 441 694
Liés aux provisions pour hausse des prix	15 667 984
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>Indemnités d'assurance à recevoir sur litiges d'exploitation</i>	293 349

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	17 403 026
--	-------------------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	33 129 427
Liés à d'autres éléments	
<i>Moins value nette en sursis d'imposition</i>	1 223 985

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	34 353 412
---	-------------------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la créance future	5 650 129
-------------------------------------	------------------

$(A - B - C - D) \times 33 \frac{1}{3} \%$

CICE :

La société a enregistré sur l'exercice 2016 un montant de 1 740 240 € au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, ce crédit d'impôt a été porté au crédit des comptes de charges sociales.

La créance de CICE peut être utilisée pour le paiement de l'impôt dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle elle est constatée. Si, à l'issue de cette période, la créance de CICE n'est pas utilisée (totalement ou en partie), elle est remboursée.

La créance de CICE n'a pas été imputée sur l'impôt société 2015 dû en 2016 en raison de la situation déficitaire du groupe d'intégration fiscale..



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 04/01/1999, la société SASU KDI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KLOCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE, 173-179 BOULEVARD FELIX FAURE 93537 AUBERVILLIERS CEDEX.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société tête de groupe Klöckner Distribution Industrielle sont réglées par une convention signée

le 4 janvier 1999, qui a été renouvelée par tacite reconduction. Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

- . Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.
- . Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1329,5 personnes dont 2,75 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	201	
Agents de maîtrise et techniciens	781	
Employés	89	
Ouvriers	259	
Total	1 330	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'art. R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLÖCKNER & CO SE

Forme : SE

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :
am Silberpalais 1 47047 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions sur marchés</i>	876 876
<i>Cautions Fiscales</i>	1 682
<i>Garanties internationales</i>	65 834
Avals et cautions	944 391
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Affectations hypothécaires</i>	5 019 930
Autres engagements donnés	5 019 930
Total	5 964 321
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	5 019 930

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions/Marché</i>	541 678
<i>Cautions/Clients</i>	1 668 737
Avals et cautions	2 210 415
Autres engagements reçus	
Total	2 210 415
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	300 000

KDI

Société par Actions Simplifiée au capital de 25.441.516,80 euros

Siège Social : 173/179, boulevard Félix-Faure

AUBERVILLIERS

352 645 501 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU

14 JUIN 2017

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2016

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le 14 juin 2017 à 19h, la société Kloeckner Metals France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 159.249.992,85 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 542 086 350 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur Jean COEUR, Membre du Directoire de la SA Kloeckner Metals France, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs, en date du 24 mai 2017, de Monsieur Karsten LORK, Représentant Légal du Président de la Société,

agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS KDI, reconnaît que :

- 1) Monsieur Karsten LORK, en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et son rapport de gestion sur l'exercice 2016 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont régulièrement été communiqués et le texte du projet des présentes décisions à l'Associé Unique ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société,
 - la copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au Commissaire aux Comptes, avec avis de réception,

3

- la copie de la lettre d'invitation adressée au Comité d'Entreprise.

La société KPMG AUDIT ID SAS, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Boivent, représentant du Comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est présent.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président, puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont soumises à l'Associé Unique.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, la SA Kloeckner Metals France, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par une perte de 16.818.474,86 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Karsten LORK, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice 2016 s'élevant à 16 818 474,86 € comme suit :

Affectation aux autres postes de réserves :	0,00 €
Affectation à la réserve légale :	0,00 €
Versement de dividendes :	0,00 €
Affectation au report à nouveau :	- 16 818 474,86 €

Après cette affectation, le « Report à Nouveau » déficitaire est porté de - 46 389,54€ à - 16 864 864,40 €.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE
2015	15 513 120	0 € par action
2014	15 513 120	0 € par action
2013	15 513 120	0 € par action

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2016 à 149 532 €, et l'impôt correspondant à 49 839 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION – RENOUELEMENT OU REEMPLACEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'associé unique constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants, à savoir respectivement KPMG SA, département KPMG Audit ID S.A.S. et KPMG Audit IS S.A.S., sont arrivés à expiration ce jour, lesquels n'ont pas souhaité le renouvellement de leur mandat, décide de nommer en remplacement KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

Cette nomination s'entend pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice 2022.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique prend acte des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ou ayant continué à produire leurs effets, et les approuve.

Il autorise la Société à poursuivre lesdites conventions pour l'exercice en cours et les exercices à venir, aux charges et conditions que la Présidence avisera dans l'intérêt de la Société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 2.300.000 € par opération à l'égard des tiers, la limitation à l'égard des filiales de la SAS KDI étant maintenue à 15.000.000 € par opération, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

SIXIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

